

La situation des emplois de bibliothécaire à temps partiel aux États-Unis : prélude à une crise ?

Averting the Adjunct Crisis: A Critical Examination of Part-Time Librarianship in the United States

Zara T. Wilkinson

Volume 63, Number 1, January–March 2017

Gestion des ressources humaines dans le contexte des bibliothèques et de l'information

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039071ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039071ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Wilkinson, Z. T. (2017). La situation des emplois de bibliothécaire à temps partiel aux États-Unis : prélude à une crise ? *Documentation et bibliothèques*, 63(1), 37–41. <https://doi.org/10.7202/1039071ar>

Article abstract

Many librarians in the United States work part-time after graduating with a library and information science graduate degree, but part-time librarianship remains understudied. This paper presents the results of two original research projects that examine part-time library employment and the working conditions of part-time librarians.

LA SITUATION DES EMPLOIS DE BIBLIOTHÉCAIRE À TEMPS PARTIEL AUX ÉTATS-UNIS : PRÉLUDE À UNE CRISE?¹

Zara T. WILKINSON

Bibliothécaire de référence et à la formation
Paul Robeson Library, Rutgers University (États-Unis)
zara.wilkinson@rutgers.edu

RÉSUMÉ | ABSTRACT

Beaucoup de bibliothécaires aux États-Unis travaillent à temps partiel après avoir obtenu leur diplôme d'études supérieures en bibliothéconomie et sciences de l'information, mais on n'en sait très peu sur ces emplois. Cet article dévoile les résultats de deux projets de recherche qui examinent l'emploi à temps partiel en bibliothèques et les conditions de travail des bibliothécaires à temps partiel.

Averting the Adjunct Crisis: A Critical Examination of Part-Time Librarianship in the United States

Many librarians in the United States work part-time after graduating with a library and information science graduate degree, but part-time librarianship remains understudied. This paper presents the results of two original research projects that examine part-time library employment and the working conditions of part-time librarians.

Ce projet trouve son origine dans mes propres expériences de bibliothécaire à temps partiel aux États-Unis. Après avoir obtenu ma maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.), j'ai travaillé à temps partiel pendant presque deux ans avant d'obtenir un emploi à temps plein. J'ai d'abord accepté un poste paraprofessionnel (technicienne en documentation ou aide-bibliothécaire) à temps partiel à la bibliothèque d'un petit collège. Puis, j'ai obtenu un poste de bibliothécaire professionnel, également à temps partiel, au département de référence d'une grande université d'État. Au moment où j'ai été embauchée à temps plein, j'occupais aussi un poste de référence à temps partiel dans une université d'un État voisin. À ma dernière session comme bibliothécaire à temps partiel, j'occupais donc en parallèle trois postes à temps partiel, je devais me déplacer entre trois institutions dans trois comtés différents et deux États.

Bien que le fait de travailler dans plusieurs endroits et bibliothèques m'ait procuré une vie professionnelle intéressante, le rythme de vie qui y était associé n'était pas sans inconvénients – horaires serrés, longs trajets, semaine de travail de six ou sept jours. C'est à la suite de ces expériences qu'a été publié « The over-underemployed librarian: The

full-time stress of multiple part-time » (Wilkinson 2013), un chapitre dans le recueil de Carol Smallwood et Linda Wade intitulé *Job Stress and the Librarian: Coping Strategies for the Professionals*. Ce texte visait en grande partie à fournir des conseils pratiques à d'autres bibliothécaires vivant des situations similaires. Cela étant, il m'a aussi incitée à explorer la littérature savante et professionnelle sur l'emploi à temps partiel dans les bibliothèques et, ultimement, m'a permis de conclure que les expériences de travail à temps partiel des bibliothécaires n'y sont pas représentées adéquatement.

Revue de la littérature

La littérature sur l'emploi de bibliothécaire à temps partiel se divise en deux catégories. Plusieurs articles de recherche basés sur la pratique et portant sur l'emploi de bibliothécaire à temps partiel ont été publiés dans les années 1980 et 1990. La plupart étaient axés sur le travail à temps partiel en tant que choix et faisaient valoir que ce type d'emploi représentait une option d'emploi valable offrant de nombreux avantages aux bibliothécaires et aux bibliothèques. Ils proposaient d'accepter le fait que certaines personnes souhaitent simplement travailler à temps partiel et suggéraient par conséquent d'augmenter le nombre d'occasions professionnelles et les avantages offerts aux bibliothécaires à

1. Ce texte, d'abord rédigé en anglais, a été traduit par Charlotte de Celles.

temps partiel. La bibliothéconomie étant depuis longtemps une profession à prédominance féminine, beaucoup de ces articles présentaient également le travail à temps partiel comme un moyen pour les femmes d'avoir des enfants et de les élever sans devoir se retirer complètement du monde du travail (Laynor 1987). Une bonne partie de cet argument prenait ses racines dans la deuxième vague du féminisme, soit sur le rôle accru des femmes dans la main-d'œuvre, l'écart salarial entre les hommes et les femmes (Blau & Kahn 1997) et l'« écart lié à la famille » chez les femmes avec et sans enfants (Waldfogel 1998).

Dans la littérature bibliothéconomique du milieu des années 2000, toutefois, l'emploi à temps partiel en bibliothèques a cessé d'être présenté comme une option légitime par rapport au travail à temps plein. Les articles qui défendaient cet argument ont semblé disparaître presque complètement. Ces années marquent plutôt l'apparition de ce qu'on pourrait appeler l'« article anecdotique » sur l'emploi à temps partiel, dont des itérations sont apparues un peu partout, tant dans les revues professionnelles que dans les blogues de bibliothèques. Contrairement aux publications des années 1980 et 1990, on y présente le travail de bibliothécaire à temps partiel comme une nécessité pour ceux qui sont au chômage, en particulier les nouveaux diplômés en bibliothéconomie et sciences de l'information ayant de la difficulté à se trouver du travail à temps plein. La période pendant laquelle ces articles ont été publiés suggère une relation étroite avec la récession de 2001, la « reprise sans emploi » (Schreft & Singh 2003) qui s'est ensuivie et la grande récession de 2008 (Pissarides 2013), qui pourraient avoir disproportionnellement touché les travailleurs plus jeunes (Bell & Blanchflower 2011) comme les nouveaux diplômés.

Ces textes exposent tous plus ou moins le même fait : un nouveau bibliothécaire détenant une maîtrise accréditée par l'American Library Association (ALA) n'arrive pas à se trouver un emploi à temps plein. En 2004, par exemple, Johnston écrit :

À mon entrée à l'école de bibliothéconomie en 2001, j'avais l'impression que les emplois seraient nombreux après l'obtention du diplôme. Je me suis trompé. Et lourdement, même! [...] De nombreuses bibliothèques effectuaient des réductions de personnel pour ne garder que le strict minimum; d'autres annulaient leurs recherches pour des postes précédemment annoncés. Les bibliothèques capables de poursuivre leur processus d'embauche avaient parfois plus de 200 candidats intéressés. (Paragr. 1-2)

En 2006, Collins et Brungard ont décrit le marché du travail dans les bibliothèques en termes très similaires : « Nous sommes à l'ère de l'optimisation et de la performance, et les

bibliothèques ne font pas exception à cette règle. Les avantages sociaux coûteux, la perte d'effectifs par attrition et le déclin du service de référence en personne donnent l'impression qu'il est difficile de trouver des postes à plein temps. » (Paragr. 1) Les nouveaux bibliothécaires, qui doivent acquérir de l'expérience et faire assez d'argent pour se maintenir à flot financièrement, postulent et acceptent des postes à temps partiel. Bien qu'ils relatent des histoires personnelles faisant état de difficultés vécues, ces articles anecdotiques sont néanmoins généralement écrits en vue de recommander le travail à temps partiel à d'autres nouveaux diplômés qui se trouvent dans la même situation : « J'ai toujours trouvé difficile de décrocher un emploi à temps plein en tant que bibliothécaire avec peu d'expérience concrète en bibliothèques. Finalement, j'ai constaté que les bibliothèques étaient prêtes à donner une chance et à m'embaucher pour travailler sur appel ou à temps partiel. » (Wamsley 2008, paragr. 4)

Méthodologie et résultats

Premier projet de recherche

Ces articles anecdotiques n'expliquent qu'en partie les raisons pour lesquelles leurs auteurs ont accepté de travailler à temps partiel. Ces histoires et mes propres expériences ont inspiré deux projets portant sur l'emploi à temps partiel en bibliothèques. Parce que les expériences actuelles sont souvent partagées sous forme d'expériences personnelles et d'histoires simples, le but de mon premier projet était d'examiner le travail à temps partiel en bibliothèques dans son ensemble. Le travail à temps partiel en bibliothèques reste un concept vague et très peu étudié. L'un des principaux objectifs du projet était donc d'identifier les thèmes susceptibles de guider la recherche dans ces domaines et dans des domaines connexes. Les résultats ont été publiés dans l'article « A human resources dilemma? Emergent themes in the experiences of part-time librarians » (Wilkinson 2015).

Un sondage basé sur des questions à choix multiples ou exigeant de courtes réponses a été distribué par le biais de la liste des nouveaux membres de l'ALA. Cette dernière offre un premier point de contact pour les nouveaux bibliothécaires et s'adresse à ceux qui sont membres de l'association depuis dix ans ou moins. Pour être admissibles à l'étude, cependant, les répondants devaient aussi avoir obtenu leur diplôme de maîtrise auprès d'une institution agréée par l'ALA entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2012, et avoir occupé au moins un poste à temps partiel dans une bibliothèque après avoir été diplômés. Les postes à temps partiel pouvaient être professionnels ou non professionnels, sachant que de nombreux bibliothécaires professionnels récemment diplômés acceptent des postes paraprofessionnels en raison de la situation difficile du marché du travail.

*Le travail à temps partiel
en bibliothèques reste un concept
vague et très peu étudié.*

Soixante-treize réponses admissibles ont été recueillies. Bien que les bibliothécaires qui y ont répondu disaient travailler dans de nombreux types de bibliothèques (universitaires, publiques, scolaires, spécialisées ou muséales), la majorité travaillait dans des bibliothèques universitaires et publiques. Les réponses indiquaient également que beaucoup de bibliothécaires à temps partiel occupent plusieurs postes en même temps : plus de la moitié des répondants avaient travaillé dans au moins deux postes à temps partiel en même temps après avoir obtenu leur diplôme.

Pour illustrer les types de réponses reçues, voici trois citations directes provenant de la première question ouverte, soit « Pourquoi travaillez-vous à temps partiel ? » :

J'ai dû occuper deux emplois après l'obtention de ma M.S.I. pour pouvoir joindre les deux bouts.

J'ai été incapable d'obtenir un emploi à temps plein de 2008 à avril 2012. J'ai occupé jusqu'à trois emplois de bibliothécaire en plus d'emplois en dehors du domaine.

J'ai un emploi à temps plein – pas en bibliothèque – pour payer les factures et un travail à temps partiel en bibliothèque pour acquérir une certaine expérience. (Wilkinson 2015, 349)

Tout comme dans la littérature professionnelle en bibliothéconomie, ces réponses ont mis en évidence les luttes auxquelles sont aux prises les nouveaux diplômés en bibliothéconomie et sciences de l'information en dépit du fait que tous répondent aux qualifications minimales pour être bibliothécaire professionnel aux États-Unis. Dans l'ensemble, les réponses à cette première question étaient relativement simples et se décomposaient en quelques grandes catégories : le manque d'emplois à temps plein, la nécessité d'acquérir de l'expérience ou d'être plus concurrentiel, l'emplacement ou l'incapacité à se déplacer, des raisons financières et la commodité ou les obligations familiales.

Par contre, lorsque nous avons demandé aux répondants de décrire leurs postes, les choses se sont avérées beaucoup moins simples. Il est apparu clairement que, dans beaucoup de cas, ces bibliothécaires n'avaient pas d'horaire simple ou régulier. Ils étaient plutôt emportés dans un tourbillon de postes à temps partiel et changeaient fréquemment d'endroits et de types d'emplois. Par exemple, le répondant ci-dessous décrit un historique d'emploi plutôt confus et déroutant :

J'ai commencé comme catalogueur [paraprofessionnel]. Je travaillais 24 heures par semaine, puis on m'a muté à un poste de catalogage dérivé de 40 heures par semaine pour terminer l'exercice financier. J'ai ensuite gardé ce poste de catalogage, mais à 24 heures par semaine, jusqu'à ce que

j'accepte un poste (professionnel) à la référence et à la formation de 28 heures par semaine dans un collège communautaire, poste que j'ai complété avec 12 heures par semaine en catalogage. (Wilkinson 2015, 352)

Dans l'ensemble, le nombre d'heures et les types de responsabilités paraissaient très variés pour les bibliothécaires à temps partiel. Ceux-ci ne semblaient pas se spécialiser et travaillaient en effet dans la mesure où ils le pouvaient :

Simultanément : un poste sur appel en bibliothèque publique offrant en moyenne de sept à 14 heures par semaine (référence, adolescents, développement des collections), un poste d'auxiliaire en collège communautaire offrant en moyenne sept heures par semaine (référence, formation), un poste contractuel dans une université publique offrant en moyenne de 20 à 32 heures par semaine (référence, formation, développement des collections), tous en continu. (Wilkinson 2015, 353)

Les bibliothécaires qui ont participé à cette enquête devaient également souligner certains avantages et inconvénients reliés au travail à temps partiel. Sans grande surprise, la liste des inconvénients était quelque peu plus longue : salaire inférieur à celui des postes à temps plein, absence d'avantages sociaux comme l'assurance maladie et les congés payés, statut inférieur lié au fait d'être « seulement » employé à temps partiel, stress, longs trajets pour aller au travail, moins de responsabilités ou d'occasions professionnelles, caractère moins intéressant de celles-ci. La liste des avantages incluait la flexibilité et la conciliation travail-famille, l'incidence sur la vie de famille, y compris la garde des enfants et des personnes âgées, et la possibilité d'acquérir diverses expériences ou d'être exposé à différents styles de gestion et de politiques.

Deuxième projet de recherche

Le deuxième projet dont fait l'objet le présent article avait pour but de recueillir davantage d'information sur les postes de bibliothécaire à temps partiel. En effet, peu d'études sur les offres d'emploi en bibliothèques ont porté précisément sur les postes de bibliothécaire à temps partiel. Un grand nombre d'entre elles se concentrent exclusivement sur la disponibilité des emplois à temps plein. En outre, la plupart visent à recenser les postes affichés à l'échelle nationale, car les emplois à temps partiel peuvent ne pas être suffisamment valorisés pour qu'on y consacre le temps et souvent l'argent nécessaires à les publier à plus grande échelle (Tewell 2012). L'objectif de cette étude étant d'explorer les sources locales d'offres d'emploi à temps partiel, des annonces pour des postes à temps partiel publiées en Pennsylvanie et au New Jersey ont été recueillies auprès de

sources multiples du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013. Les offres d'emploi étaient prises en compte seulement si elles proposaient des postes professionnels à temps partiel (exigeant un diplôme de maîtrise accrédité par l'ALA). Une fois ces offres recueillies, les fonctions, les heures de travail, les salaires et les exigences d'expérience annoncés ont été analysés. Ces résultats ont été publiés dans l'article « A review of advertisements for part-time library positions in Pennsylvania and New Jersey » (Wilkinson 2016).

Au total, 56 offres d'emploi admissibles ont été recueillies. Parmi celles-ci, 46 % étaient situées en Pennsylvanie et 54 % au New Jersey. Comme prévu, ces postes à temps partiel n'avaient pas été annoncés à grande échelle : 52 % ont été trouvés sur les agrégateurs d'emploi Simplyhired.com et Indeed.com ; 32 % sur les babillards d'emplois tenus par des programmes d'études supérieures en bibliothéconomie et sciences de l'information ; 9 % sur des listes locales et 7 % sur les babillards d'emplois d'associations de bibliothèques d'État. La plupart des postes à temps partiel relevés émanaient de bibliothèques universitaires (48 %) ou publiques (43 %). Les types de postes étaient moins variés : plus de 90 % concernaient les services au public. La plupart se rapportaient aux services de référence, mais certains proposaient un mélange de responsabilités liées à la référence et au prêt. Fait intéressant, 7 % des postes affichés étaient des postes de direction, ce qui signifie qu'il s'agissait de postes de directeur de bibliothèque à temps partiel ou de postes de bibliothécaire solo responsable de la gestion d'une petite bibliothèque à temps partiel.

En matière d'heures de travail requises, 36 % de tous les postes à temps partiel relevés ne précisaient pas combien d'heures le candidat retenu serait appelé à travailler. Parmi les postes qui le mentionnaient, le pourcentage le plus élevé exigeait de 16 à 20 heures par semaine. Plus de la moitié de tous les postes relevés indiquaient que des heures de soir et de week-end étaient requises ou pourraient l'être : si l'on considère le nombre important d'heures travaillées, cela suggère que les bibliothécaires à temps partiel doivent avoir des horaires particulièrement flexibles et qu'on s'attend à ce qu'ils ne travaillent pas ailleurs ou à ce qu'ils occupent un autre poste à temps partiel.

Un résultat très important et potentiellement désolant provenant de l'étude était que plus de 70 % des offres d'emploi n'indiquaient pas de salaire horaire ou de salaire annuel : cela implique, si l'on considère également le nombre de postes qui ne donnaient pas de renseignements sur les heures de travail requises, que les futurs bibliothécaires à temps partiel qui se cherchent un emploi doivent accepter d'effectuer leurs recherches avec un manque critique d'informations, qui seraient pourtant considérées comme essentielles dans d'autres contextes.

Finalement, le niveau d'expérience requis pour chacun de ces postes à temps partiel a été étudié. Près de la moitié des postes à temps partiel identifiés n'exigeaient aucune expérience nécessaire en bibliothèques et pouvaient donc être considérés comme des postes de débutant pour un nouveau diplômé d'un programme de maîtrise en sciences de l'information. Certains postes demandaient plus d'expérience : 7 % plus d'un an, 7 % deux ans, 5 % trois ans et 2 % plus de trois ans d'expérience. Cependant, environ 30 % exigeaient une expérience en bibliothèques, mais sans préciser le nombre d'années ou encore le type d'expérience (dans quel service ? À quel titre ? Dans quel type de bibliothèque ?).

Conclusion

Ces deux recherches brossent un tableau sombre de l'emploi de bibliothécaire à temps partiel. Bien que l'étude fasse état de la situation aux États-Unis, on peut se demander si la situation n'est pas la même ailleurs en Amérique du Nord : les statistiques de placement de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal indiquent que de 2009 à 2016, le pourcentage des emplois à temps partiel chez les nouveaux diplômés a été multiplié par huit, passant de 3,3 % à 26,8 %².

Notre premier projet révèle que les bibliothécaires qui pratiquent depuis moins de cinq ans et qui travaillent à temps partiel disent devoir composer avec plusieurs emplois, souvent sans avantages sociaux comme l'assurance maladie. Ils sont désavantagés quand vient le temps de trouver un emploi à temps plein, notamment lorsqu'ils doivent expliquer leur parcours professionnel en entrevue et dans leur curriculum vitæ : ils occupent plusieurs emplois qui exigent des heures variables et assument des responsabilités qu'il est compliqué de décrire ou de quantifier. En outre, notre étude du marché du travail de postes à temps partiel pour les bibliothécaires dans deux États américains montre que la plupart des emplois à temps partiel exigent des candidats une très grande flexibilité. En effet, dans de nombreux cas, ces affichages ne donnent aucune information sur les heures de travail ou la rémunération. Environ la moitié des postes identifiés en 2013 étaient de niveau débutant et seulement 2 % demandaient plus de trois ans d'expérience. En l'absence d'informations sur les embauches réussies, on ne peut rien affirmer avec certitude, mais les exigences relatives à l'expérience suggèrent que de nombreux postes à temps partiel sont destinés aux nouveaux ou aux récents diplômés. Dans un climat économique encore difficile, les nouveaux bibliothécaires peuvent être considérés comme un groupe vulnérable.

Ces deux recherches brossent un tableau sombre de l'emploi de bibliothécaire à temps partiel.

2. EBSI, Université de Montréal, sondages internes.

On peut en effet comparer la situation des nouveaux bibliothécaires à celle des chargés d'enseignement dans les universités américaines. Selon un rapport publié en 2014 par l'*American Association of University Professors*, les enseignants à temps partiel composaient plus de 40 % du personnel enseignant dans les universités américaines (Curtis 2014). Ceux-ci ne gagnent que quelques milliers de dollars par cours et enseignent souvent dans plusieurs universités à l'intérieur d'une seule zone géographique. Récemment, de nombreux organes de presse ont fait état de chargés de cours universitaires vivant dans la pauvreté et devant recevoir de l'aide sociale (Depillis 2015; Frederick 2015; Wessler 2015). En effet, certains chiffres suggèrent que jusqu'à 22 % du personnel à temps partiel dans les facultés universitaires aux États-Unis vivent sous le seuil de la pauvreté (SIEU).

Bien que la bibliothéconomie n'ait pas subi une crise semblable, les statistiques sur le nombre de bibliothécaires à temps partiel en Amérique du Nord restent difficiles, voire impossibles, à trouver. Ce qui est disponible date déjà de plusieurs années. En 2012, par exemple, la revue *Library Journal* rapportait que 23,6 % des nouveaux diplômés avaient accepté un travail à temps partiel l'année précédente, chiffre légèrement en deçà de celui de 2010, année où il s'établissait à 25 % (Maatta 2012). Ces statistiques ainsi que les résultats présentés dans le présent article soulèvent de sérieuses préoccupations au sujet de l'utilisation des employés de bibliothèque à temps partiel aux États-Unis et ailleurs, tant par rapport à l'avenir de la profession qu'à notre façon de travailler.

SOURCES CONSULTÉES

- Bell, David N. F. & David G. Blanchflower. 2011. Young people and the Great Recession. *Oxford Review of Economic Policy* 27 (2): 241-267.
- Blau, Francine D. & Lawrence M. Kahn. 1997. Swimming upstream: Trends in the gender wage differential in the 1980s. *Journal of Labor Economics* 15 (1): 1-42.
- Collins, Sandra & Allison Brungard. The art of part-time. *Library Journal*. <lj.libraryjournal.com/2006/10/managing-libraries/the-art-of-part-time>.
- Curtis, John W. 2014. *The Employment Status of Instructional Staff Members in Higher Education, Fall 2011*. Washington, DC: American Association of University Professors.
- DePillis, Lydia. 2015. Adjunct professors get poverty-level wages. Should their pay quintuple? *The Washington Post*. <www.washingtonpost.com/news/wonk/wp/2015/02/06/adjunct-professors-get-poverty-level-wages-should-their-pay-quintuple/> .
- Frederick, Caroline. 2015. There is no excuse for how universities treat adjuncts. *The Atlantic*. <www.theatlantic.com/business/archive/2015/09/higher-education-college-adjunct-professor-salary/404461/>.
- Johnston, Jennifer. 2004. A permanent alternative: Temporary, part-time library work. *LISCareer.com: Career Strategies for Librarians*. <www.liscareer.com/johnston_temporary.htm>.
- Laynor, Barbara. 1987. Librarianship and motherhood: A part-time solution. *Medical Reference Services Quarterly* 6 (4): 15-25.
- Maatta, Stephanie. 2012. Placements & salaries 2012: Emerging jobs, new titles. *Library Journal*. <lj.libraryjournal.com/2012/10/placements-and-salaries/2012-survey/emerging-jobs-new-titles/>.
- Pissarides, Christopher A. 2013. Unemployment in the Great Recession. *Economica* 80 (319): 385-403.
- Schreft, Stacey L. & Aarti Singh. 2003. A closer look at jobless recoveries. *Economic Review-Federal Reserve Bank of Kansas City* 88 (2): 45-73.
- SEIU. *Professors in Poverty*. <seiufacultyforward.org/professors-in-poverty/>.
- Tewell, Eamon C. 2012. Employment opportunities for new academic librarians: Assessing the availability of entry level jobs. *portal: Libraries and the Academy* 12 (4): 407-423.
- Waldfogel, Jane. 1998. Understanding the 'family gap' in pay for women with children. *The Journal of Economic Perspectives* 12 (1): 137-156.
- Wamsley, Lori H. 2004. The adventures of a part-time librarian. *OLA Quarterly* 14 (3): 5-7.
- Wessler, Seth. 2015. Your college professor could be on public assistance. *NBCNews*. <www.nbcnews.com/feature/in-plain-sight/poverty-u-many-adjunct-professors-food-stamps-n336596> .
- Wilkinson, Zara. T. 2016. A review of advertisements for part-time library positions in Pennsylvania and New Jersey. *Library Management* 37 (1/2): 68-80.
- Wilkinson, Zara. T. 2015. A human resources dilemma? Emergent themes in the experiences of part-time librarians. *Journal of Library Administration* 55 (5): 343-361.
- Wilkinson, Zara T. 2013. The over-underemployed librarian: The full-time stress of multiple part-time jobs. In *Job Stress and the Librarian: Coping Strategies from the Professionals*, sous la direction de Carol Smallwood & Linda Wade. Jefferson: MacFarland, 169-175.